



Éditorial

Pour la santé mentale, l'été sera-t-il vraiment chaud ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes, Madame la Ministre de la Santé annonce que tout jeune repéré par l'Éducation nationale comme présentant un trouble potentiel de santé mentale pourra bénéficier d'un accès prioritaire à un professionnel dans un délai de 48 heures.

Une telle annonce fait chaud au cœur tant elle semble prendre en compte l'ampleur des besoins révélés par les études récentes :

- 13 % des enfants en école élémentaire présentent un trouble probable de santé mentale (trouble émotionnel, trouble oppositionnel ou trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) selon l'étude Enabee ;
- près d'un collégien sur deux rapporte des plaintes somatiques ou psychologiques récurrentes, particulièrement les filles ;
- la santé mentale se dégrade durant les années collège et ne s'améliore pas au lycée : 19 % des lycéens présentent un risque élevé de dépression (étude EnClass).

Nous suivrons avec attention les mesures concrètes qui devront accompagner ces annonces :

- du côté de l'Éducation nationale : formation des enseignants au repérage précoce, renforcement des équipes de psychologues et d'infirmiers scolaires ;
- du côté des Agences régionales de santé : soutien aux professionnels de la pédopsychiatrie et de la santé mentale, déjà confrontés à un sous-effectif chronique, afin de rendre possibles ces prises en charge rapides.

Car si l'objectif est ambitieux et nécessaire, sa réussite dépendra des moyens humains et financiers qui lui seront consacrés.

Dans cette dynamique, l'Unafam poursuit son engagement pour sensibiliser les jeunes, leurs parents et les professionnels de l'éducation aux enjeux de santé mentale. Nous organisons des journées d'information consacrées aux troubles psychiques de l'enfant et

de l'adolescent, notamment sur les troubles anxieux. En Drôme-Ardèche, nous menons également des actions de sensibilisation auprès des collégiens et des étudiants.

À l'issue de ces rencontres, les constats sont souvent préoccupants. De nombreux jeunes expriment leurs peurs et leur anxiété face à un monde qu'ils jugent parfois menaçant. Ils évoquent les violences, le harcèlement, le mal-être psychologique et, pour certains, des pensées suicidaires. Beaucoup disent aussi leur difficulté à mettre des mots sur leur souffrance. Nous observons également des comportements addictifs de plus en plus fréquents, notamment liés aux jeux vidéo et aux écrans, ainsi qu'un isolement croissant, des troubles du sommeil et une fatigue persistante.

Ces témoignages de terrain confirment l'urgence d'agir précocement et de renforcer les dispositifs de prévention, d'écoute et d'accompagnement.

Autre annonce majeure : Madame la Ministre affirme que les pratiques de contention dans les établissements psychiatriques devront disparaître à l'horizon 2030.

Là encore, cette orientation rejoint un plaidoyer porté de longue date par l'Unafam. En Drôme, avec le CLSM de Valence et le CHDV, nous organiserons le 24 septembre 2026 à Valence une table ronde consacrée à cette question, avec des témoignages de personnes concernées et de leurs proches.

Après avoir été déclarée Grande Cause nationale en 2025, puis prolongée en 2026, la santé mentale continue enfin de s'imposer dans le débat public. Réjouissons-nous de cette prise de conscience collective, tout en restant vigilants : les annonces ne prendront tout leur sens que si elles se traduisent par des avancées concrètes pour les personnes concernées et leurs familles.

Marie-Françoise Leblanc, Déléguée Départementale Drôme

Saïda Belaïd, Déléguée Départementale Adjointe Drôme

Agenda

FORMATIONS ET JOURNEES D'INFORMATION

Accédez [gratuitement](#) aux modules d'[e-learning](#) thématiques, sur notre plateforme [Form'aid@nts](#), pour préparer et enrichir vos journées d'information.

[Accès à form'aid@nts ici](#)

Journées d'information "Les difficultés psychologiques de l'enfant et de l'adolescent"

Le samedi 26 septembre à Valence

Vous êtes préoccupé par le comportement de votre enfant ? Vous voulez savoir ce qui doit vous alerter... ?

Cette journée permet de mieux comprendre le développement psychique de l'enfant et de l'adolescent pour mieux repérer ses difficultés.

Inscription gratuite et obligatoire, par mail à unafam0726@gmail.com



[Plus d'infos ici](#)

Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie

Le samedi 14 novembre à Valence

Vous voulez en savoir plus sur les schizophrénies ?

Cette journée vous permettra d'identifier et d'expérimenter des savoir-être et des savoir-faire, pour accompagner plus efficacement votre proche souffrant de schizophrénie, et de vous préserver.

Inscription gratuite et obligatoire, par mail à dromeardeche@unafam.org

En complément, un module e-learning: "Les schizophrénies" est disponible gratuitement ICI



[Plus d'infos ici](#)

Journée d'information sur les troubles psychiques

Le samedi 21 novembre à Valence

Cette journée permet d'acquérir les repères et bases essentiels sur les troubles psychiques : les manifestations des maladies, les prises en charge qui concourent au rétablissement, l'organisation des soins en psychiatrie, les structures sanitaires et médico-sociales et les dispositifs d'aide existants dans votre département ou région.

Inscription gratuite et obligatoire, par mail à dromeardeche@unafam.org

En complément, un module e-learning: "Les troubles psychiques, des clés pour comprendre" est disponible gratuitement [ICI](#)



[Plus d'infos ici](#)

Mieux accompagner un proche souffrant de troubles anxieux

Le samedi 5 décembre à Montélimar

Vous voulez en savoir plus sur les troubles anxieux? Vous souhaitez améliorer vos relations avec votre proche et vous préserver ?

Cette journée a pour objectifs de mieux repérer les symptômes pour ajuster votre comportement et vous apprendre à interagir plus efficacement avec votre proche en identifiant les attitudes à privilégier et celles à éviter.

Inscription gratuite et obligatoire, par mail : dromeardeche@unafam.org



[Plus d'infos ici](#)

Actualité

Forum des associations, venez soutenir l'Unafam près de chez vous

Comme chaque année, les bénévoles Unafam d'Ardèche et de Drôme participent aux forum. Vous êtes les bienvenues si vous souhaitez passer un moment sur le stand de l'Unafam avec les bénévoles. Merci de nous le faire savoir par mail à dromeardeche@unafam.org

Le samedi 29 août :

- à Romans sur Isère, centre ancien, de 10h à 19h
- à Vals les Bain, de 10h à 17h

Le samedi 5 septembre :

- à Bourg Saint Andéol, espace Multisports de 10h à 17h
- à Crest, Espace Soubeyran de 9h30 à 17h30
- à Montélimar, Palais des Congrès de 9h à 19h
- à Tournon sur Rhône, Gymnase Jeannie Longo de 10h à 18h30
- à Valence, Halle Polyvalente Chaban Delmas de 10h à 18h

Le samedi 12 septembre :

- à Annonay, Parc de Déomas de 10h à 17h

Information

Le Représentant des Usagers à la CDU, c'est quoi ?

Au sein des établissements de santé, LA COMMISSION DES USAGERS (CDU) a une double mission :

- veiller au respect des droits des usagers
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Elle examine au moins une fois par trimestre et chaque fois que nécessaire les réclamations adressées à l'hôpital par les usagers et le cas échéant, les informe sur les voies de conciliation et de recours. Elle peut, si elle le juge utile, rencontrer l'auteur d'une

réclamation. Elle est consultée et formule des avis et propositions sur la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Elle rend compte de ses analyses et propositions dans un rapport présenté au conseil de surveillance de l'hôpital qui délibère sur les mesures à adopter afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge.

Elle est composée du représentant légal de l'hôpital, du médiateur médecin, du médiateur non médecin et de quatre représentants des usagers, tous astreints au secret professionnel

LE REPRÉSENTANT DES USAGERS (RU), MEMBRE DE LA COMMISSION DES USAGERS est le porteur de la parole des usagers.

Il peut accompagner l'utilisateur dans sa réclamation et s'il le souhaite pendant sa rencontre avec le médiateur.

Il a pour rôle de défendre et de veiller au respect et la promotion des droits des malades, et de contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé (production de recommandations).

Il contribue aussi à l'amélioration de la vie quotidienne des patients et de leurs proches en faisant connaître leurs besoins et leurs problèmes, en les conseillant sur les démarches à entreprendre et en les orientant si besoin dans le système de santé.

Enfin, il veille au respect de la sécurité des patients et de la qualité des soins et accède à cet effet aux plaintes et réclamations reçues par l'établissement afin de faire entendre le point de vue des patients et des familles et en participant concrètement à l'amélioration du système de santé.

L'UNAFAM 26 a des représentants des usagers à la CDU de La Teppe et à celle du Centre Hospitalier Drôme Vivarais (CHDV) :

Contacts pour le CHDV :

Andrée : 06 13 85 03 21

Marie-Françoise : 06 23 92 23 74

Contact mail : representants.usagers@ch-dromevivarais.fr

Permanence des RU au CHDV tous les 1er mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30
à la Maison des usagers

Contact pour la Teppe:

Saïda Belaïd, représentante des usagers pour l'UNAFAM et vice-présidente de la Commission des Usagers

Contact mail : usagers@teppe.org

L'UNAFAM 07 a des représentants des usagers à la CDU de l'hôpital Sainte Marie à Privas :

Jean-Pierre : 06 44 80 68 66

Joss : 06 98 47 35 69

Contact mail : cdu.pri@ahsm.fr

En bref

Nouveaux documents MDPH

Intéressant à utiliser! Voici quelques ressources à utiliser pour vos dossiers MDPH pour les personnes en situation de handicap liée à des altérations des fonctions mentales, cognitives, psychiques

Documents MDPH

L'Unafam est là pour vous écouter, vous aider, vous soutenir et vous accompagner grâce à une équipe de bénévoles eux-mêmes confrontés à la maladie psychique d'un de leurs proches, et spécifiquement formés à l'accueil et à l'écoute.

Nous vous proposons un accueil individuel, sur rendez-vous en nous contactant par téléphone au **04 75 55 16 43**.

Notre ligne est ouverte tout l'été.

